

Sujet: [INTERNET] enquete publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

De : jean-françois brin <jfbrin.savs@outlook.fr>

Date : Thu, 27 Sep 2018 17:20:45 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

À l'ordre du président de la commission d'enquête

Monsieur,

Je suis profondément contre cette implantation en ville pour nombre de raisons :

- le manque de clarté et de lisibilité du projet en terme de risque sanitaire
- l'incohérence de ce type d'implantation au cœur d'une ville : à quelques mètres seulement d'un établissement médico-social accueillant des personnes vulnérables, dans une zone résidentielle, dans un environnement non dédié aux transports relatifs aux approvisionnements et départs des produits
- à la dangerosité chimique potentielle au cœur d'une ville, adossé à une zone résidentielle et à quelques dizaines de mètres seulement d'une ressource naturelle fondamentale : la vienne
- au très faible impact économique en terme d'emploi
- a l'incroyable dévaluation de la valeur des biens immobiliers de nombreuses personnes ayant durement travaillé pour se garantir tranquillité et sécurité
- et enfin pour l'ensemble des diverses nuisances induites : bruit, circulation, odeurs, risques chimiques, sécurité...

Espérant mon avis utile et pris en compte lors de l'enquête publique.

Cordialement

M Brin